Quelle L3 choisir?

Par **Dragon**, le **10/07/2014** à **23:07**

Bonsoir,

Même si le sujet a été de nombreuses fois posé, je n'ai pas trouvé de situation comparable à la mienne, donc je me suis permis d'ouvrir un nouveau sujet.

Alors voilà, l'année prochaine j'entre en L3 à Nancy et j'ai des difficultés quant au choix de celle-ci car dans ma fac il en existe 3 : droit public (que j'élimine déjà), droit privé sciences criminelles ou droit de l'entreprise.

L3 droit privé sciences crim. :

S1) **fonda** : droit de la peine, droit civil (régime de l'oblige.) et libertés fondamentales (avec TD) + droit du travail ou droit des sociétés (sans TD).
options deux au choix parmi : droit du travail, droit des sociétés, droit international public, droit admin. des biens, fonction publique, méthodes des sciences sociales ou histoire.
S2) **fonda** : droit judiciaire privé, droit civil (biens), droit civil (sûretés) (avec TD) + travail ou société (sans TD)
options deux au choix : travail, société, droit admin. des biens, contentieux des libertés fonda., contentieux admin., comptabilité et bilan, ordre juridique de l'UE, fiscal ou histoire de la propriété.

L3 droit de l'entreprise :

S1) **fonda** : travail, société et civil (régime de l'oblig.) (avec TD) + libertés fonda (sans TD)
options : droit international public, fonction pu., droit de la peine, droit admin. des biens etc.
S2) **fonda** : travail, société, civil (sûretés) (avec TD) + comptabilité et bilan (sans TD)
option : droit judiciaire privé, droit civil des biens etc. (les mêmes que l'autre L3)

Sachant que j'aimerais bien me diriger vers un master droit du patrimoine, ou immobilier, construction et urbanisme je sais pas trop laquelle choisir?

Merci d'avance, et j'espère avoir été clair..

Par **bulle**, le **11/07/2014** à **18:25**

Bonjour,

Les matières que vous citez sont assez nombreuses et différentes. Je tiens d'abord à vous dire que votre choix de L3 ne sera absolument pas décisif pour la suite.

J'aurais tendance à dire droit privé... Mais honnêtement il n'y a que peu de différences entre ces L3. Je pense qu'à ce stade, il faut commencer à regarder quelles matières pourraient coller avec d'éventuels Masters 1 et 2.

Par **Dragon**, le **11/07/2014** à **19:48**

Mon choix penchait plutôt pour la L3 droit privé. Mais c'est vrai que les deux L3 sont assez semblables ; ce sont les mêmes matières au final mais elles ne sont accompagnées de TD que dans l'une ou l'autre des L3.

En tout cas merci!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés